

FEDER 2021-2027

Le Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ pour la période 2021-2027 est articulé autour de cinq priorités pour répondre aux enjeux du territoire :

Priorité 1 – Soutenir la relance économique et encourager la transformation vers		
une économie intelligente et innovante		
Recherche et innovation	Soutien des plateformes de recherche et d'innovation	
	mutualisées	
	Projets innovants d'entreprises et de créateurs	
	Projets de recherche collaboratifs public/privé	
	Renforcement du potentiel humain par et pour la	
	recherche	
Compétitivité des PME	Soutien aux entreprises du tourisme et à leur	
	développement (pour transformation et innovation)	
	Projets de valorisation du territoire, de ses	
	productions et services	
	Accompagnement au développement des entreprises	
	sur les marchés (internationaux)	
	Immobiliers collectifs (pépinières, hôtels	
	d'entreprises, tiers lieux, maisons du numérique)	
	Accompagnement de la production, de l'acquisition	
	ou du partage de données, et de leurs traitements	
Infrastructures et services	Développement des usages et contenus numériques	
numériques	innovants	
	Accompagnement des stratégies de territoires	
	intelligents	
Priorité 2 – Agir face à l'urgence climatique et une économie décarbonée		
	Réhabilitation énergétique du parc de logements	
Efficacité énergétique	sociaux locatifs	
Emodolio onorgoliquo	Rénovation énergétique de bâtiments publics	
	innovants et exemplaires	
	Installations solaires thermiques, photovoltaïques	
Production et distribution	agri-PV	
d'énergies renouvelables	Chaufferies biomasse, méthanisation, géothermie,	
	installations de valorisation de la chaleur de	

	récupération, production de chaleur et/ou de froid
	renouvelable ou de récupération
	Hydrogène vert (production, distribution et stockage)
	Smart grids ou solutions de flexibilité du réseau public
	d'électricité
Prévention des risques naturels et climatiques	Volet inondation – Restauration de zones
	d'expansion de crue, réaménagement de cours
	d'eau, travaux de sécurisation des ouvrages de
	protection déjà existants, outils de gestion des
	risques visant à réduire la vulnérabilité et augmenter
	la culture du risque
	Volet littoral – outils d'aide à la décision pour une
	gestion plus durable du littoral, stratégies locales de
	gestion du littoral, travaux d'atténuation des
	vulnérabilités (réhabilitation/recréation de cordons
	dunaires, préservation/restauration de zones
	humides, travaux visant à réduire les aléas
	submersion et érosion)
Priorité 3 – Agir face à l'urge	ence climatique en développant les mobilités douces
	Infrastructures et liaisons cyclables e, site propre et
	sécurisées
Mobilité urbaine durable	Stationnements de vélo dans les gares, mise en
Wooliite urbaine durable	place de goulottes et rampes dans les escaliers des
	gares, services vélos complémentaires
	Parcs de stationnement vélos
	Infrastructures vertes et bleues
	Restauration et gestion adaptative des milieux
	constitutifs des continuités écologiques
Protection de	Restauration morphologique des milieux aquatiques,
l'environnement et	reméandrement de cours d'eau, reconnexion
préservation de la	d'annexes hydrauliques, restauration hydraulique de
biodiversité	zones humides
	Solutions fondées sur la nature
	Repeuplement et suivi biologique des populations de
	poissons grands migrateurs (Garonne)
	Economie circulaire, économie des ressources

Cootion document	Limitation de la production de déclare et de	
Gestion des ressources	Limitation de la production de déchets et de	
(matières)	l'utilisation des matières premières issues du	
	recyclage dans les entreprises	
	Tarification incitative pour la prévention des déchets	
	Centre de tri et surtri, collecte séparative des	
	biodéchets, unités de valorisation organique par	
	compostage, déchèteries innovantes	
Priorité 4 – Former et accompagner pour favoriser le parcours vers l'emploi et la		
création d'activité		
	Formations requalifiantes et qualifiantes à destination	
	des chômeurs, y compris les jeunes	
	Remise à niveau de compétences de base, de savoir	
Education et formation	être et de savoir-faire	
(FSE+)	Renouvellement des pédagogies via les outils	
	numériques	
	Conseil et accompagnement en orientation	
	professionnelle des publics	
	Promotion de l'entrepreneuriat et du repreneuriat	
	(dont étudiant), création-reprise	
Emploi et marché du	Accompagnement des projets innovants par	
travail (FSE+)	incubateur ou accélérateur, accompagnement de	
	projets par le test d'activité	
	Soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)	
	Raccrochage scolaire pour les jeunes,	
	accompagnement des jeunes pour les	
	maintenir/remettre dans le circuit de formation et de	
Insertion des jeunes	l'insertion professionnelle	
(FSE+)	Accès à la formation pour les jeunes éloignés	
	géographiquement, soutien aux formations	
	d'enseignement supérieur hors zone métropolitaine	
	Ecole de la seconde chance (E2C)	
Priorité 5 – Promouvoir le ré	équilibrage territorial en réduisant les disparités et en	
valorisant les ressources (A	ŢI)	
	Dans les quartiers de la politique de la ville : espaces	
	de vie urbains, équipements sportifs et récréatifs,	
Développement urbain	infrastructures de services de proximité, équipements	
	culturels de proximité, revitalisation commerciale,	
	établissement de santé	

	Dans les zones urbaines : établissements
	d'hébergement d'urgence des populations fragiles et
	marginalisées, sites patrimoniaux culturels et naturels
	protégés, espaces d'accueil touristiques structurants,
	création et réhabilitation de centre de formation
	Dans les territoires du massif des Pyrénées : création
	ou réhabilitation des refuges et de l'hôtellerie de
	montagne, aménagement de sites patrimoniaux,
	soutien aux savoir-faire pyrénéens et à l'artisanat
	local
	Dans les zones rurales : Infrastructures de services
	de proximité, revitalisation commerciale,
	établissements de santé ; établissements
	d'hébergement d'urgence des populations fragiles et
	marginalisées, équipements culturels de proximité,
Développement des	centres de formation, infrastructures cyclables dans
territoires non urbains	les territoires ruraux
	Dans les territoires du massif des Pyrénées : création
	ou réhabilitation des refuges et de l'hôtellerie de
	montagne, aménagement de sites patrimoniaux,
	soutien aux savoir-faire pyrénéens et à l'artisanat
	local